

PROMULGATION

RÉSOLUTION NUMÉRO CA24 19 0019

AVIS est par la présente donné que la résolution ci-après décrite a été adoptée à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine tenue le **5 février 2024**. Cette résolution a été approuvée par le directeur de la Planification et de la mise en valeur du territoire du Service de l'urbanisme et de la mobilité en date du **15 mars 2024** comme en fait foi le certificat de conformité délivré en date du **18 mars 2024**.

PPCMOI afin d'autoriser la démolition des bâtiments existants et la construction d'un bâtiment de (4) étages, comportant 14 logements avec stationnement intérieur sur les lots portant les numéros 2 135 515 et 2 134 598 du cadastre du Québec (420, 5^e Avenue et 470, rue Victoria)

La présente résolution est entrée en vigueur le **19 mars 2024** et peut être consultée à la mairie d'arrondissement au 1800, boulevard Saint-Joseph durant les heures de bureau.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce **19 mars 2024**.

Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement